



## obtenir la garde de mon neveu

Par **jennydream**, le **04/03/2012** à **23:22**

Bonjour à tous ,

j'espère que vous pourrez m'aider , ma soeur de 22 ans à un fils née les 22 octobre 2011, elle à fait ce petit avec un homme de de 44 ans la n'est pas le problème .

Leur situation ;

- Aucun ne travail
  - Le père à un bracelet électronique
  - Il ont de TRES faible revenu
  - ils on un logement vraiment minable un genre de mobilhome , même pas la place pour mettre le lit bébé , qui le pauvre dort sur un canapé.
- d'après ce que j'ai compris le mobilhom appartient au frère du père mais ils n'arrivent pas à payer le loyer .
- Les embrouilles dans leur couple ne se compte même plus.
  - Il est consommateur de " shit " .

Ils sont suivi par une assistance social et il y a de fortes chances que d'ici peu le petit sois pris en charge par l'assistance sociale .

Ma situation:

J'ai 20 ans , j'ai mon indépendance depuis plusieurs année j'ai un travail fix ( 1500 euros min/ mois) , j'occupe seule un appartement d'une trentaines de mettres carrés.

**MA QUESTION**

Pensez vous que j'ai des chances de pouvoir récupérer la garde de ce pauvre petit.

Si vous avez des question à me poser qui vous permettrai de m'aider n'hésitez pas . Merci d'avance!